

Compte-rendu du conseil municipal

du 18 juin 2020

Dans ce numéro

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	1
2	ACTUALITES INTERCOMMUNALES..	1
3	COMPOSITION DES COMMISSIONS	2
4	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE	3
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE	3
6	DELEGATION FINANCES ET ADMINISTRATION	4
7	INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES.....	5

Assistaient à la réunion :

Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Anne-Sophie MOREAU, Dominique REMY, Christelle VANHERSECKE, Michel DEMEURE, Marie-Christine POLLET, Isabelle ROBION, Stéphane VITIGE, Laurent SCHOLART, Marianne KERRICH, Perrine PANAROTTO, Florine VARIN, Brigitte COLLET.

Excusés :

Jean-Gabriel DEPINOY qui donne pouvoir à Alain FOURNIER.

1 Compte-rendu du Conseil Municipal

Bref rappel pour la cotisation pour Mme Watté (livre d'or + enveloppe)

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 MARS 2020

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'approbation des délibérations de conseil n'est pas obligatoire. Ce compte rendu qui concerne l'ancienne équipe municipale, ne sera donc pas approuvé.

1.2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 7 MAI 2020

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'approbation des délibérations de conseil n'est pas obligatoire. Ce compte rendu qui concerne l'ancienne équipe municipale, ne sera donc pas approuvé.

1.3 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 24 MAI 2020

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal qui a été envoyé à chaque conseiller.
Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

1.4 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité respectivement le 19 mars, le 12 mai et le 25 mai 2020.

2 Actualités Intercommunales

2.1 CALENDRIER D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire précise que le conseil communautaire d'installation sera convoqué le mardi 07 juillet, à la suite du second tour des élections municipales. A ce jour il y aurait deux candidats à la présidence de la CCPC : Luc FOUTRY et Ludovic ROHART. Et probablement une prochaine réunion après le 14 juillet pour élire les vice-présidents.

2.2 POINT SUR LA ZONE D'ACTIVITE

A ce jour un terrain vendu et un permis de construire déposé. 4 autres terrains sont en cours de vente (promesses d'achat faites). Des travaux de finition des abords de la chapelle vont être réalisés (mise en valeur avec de la végétation), notamment le parking avec une place PMR (pris en charge par la CCPC en macadam).

Zone d'activité : les travaux reprennent...

3 Composition des commissions

3.1 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (POUR AVIS)

Monsieur le Maire précise aux élus que :

Désormais, l'article L.1411-5 du CGCT précise que : « II.–La commission est composée :

a) Lorsqu'il s'agit d'une région, de la collectivité territoriale de Corse, d'un département, d'une commune de 3 500 habitants et plus et d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

b) Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire rappelle que cette commission se réunit en règle générale dans la journée, qu'elle est présidée par le maire ou son représentant (en l'occurrence les adjoints dans l'ordre du tableau) et propose que la C.A.O soit composée de :

- Michel DEMEURE
- Brigitte COLLET
- Marie-Christine POLLET

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3.2 COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS C.C.I.D. (POUR AVIS)

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts une Commission Communale des Impôts Directs doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- ❖ Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- ❖ De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants

Monsieur le Maire explique aux conseillers le rôle de la C.C.I.D et les informe que la préfecture souhaite avoir une liste de 24 noms car c'est le directeur régional/départemental qui désigne les 6 titulaires et les 6 suppléants parmi la liste jointe en annexe.

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis du conseil sur cette liste jointe en annexe

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3.3 COMMISSION SOCIALE (POUR AVIS)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le C.C.A.S étant dissout une commission sociale a été créée.

Il propose au conseil que cette commission soit composée de 10 membres dont des membres parmi les habitants. Il est souhaitable que cette commission soit paritaire et elle est présidée par le Maire ou son représentant.

Monsieur le Maire propose donc que soient désignés

- ❖ Anne-Sophie MOREAU
- ❖ Marie-Christine POLLET
- ❖ Brigitte COLLET
- ❖ Marianne KERRICH
- ❖ Nicole DEWAILLY
- ❖ Michel DEMEURE
- ❖ Dominique REMY
- ❖ Jean-Pierre BETRANCOURT
- ❖ Jean-Marie CREPEL
- ❖ Hervé DUBRULLE

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3.4 COMMISSION « BEGUINAGE »

Monsieur le Maire rappelle que nous pouvons créer des commissions éphémères sur des projets particuliers. C'est le cas de la commission « Béguinage » qui est chargée de proposer au conseil le projet qui correspond le mieux à notre cahier des charges. Bien évidemment c'est le conseil qui reste maître dans le choix du projet. Il propose que cette commission soit composée des membres de la commission sociale élargie aux élus qui le souhaitent sachant que les réunions se passent, là encore dans la journée.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3.5 COMMISSIONS THEMATIQUES

Monsieur le Maire rappelle aux élus que chaque adjoint anime une commission :

- ❖ Alain FOURNIER la commission Finances
- ❖ Anne-Sophie MOREAU la commission sociale
- ❖ Dominique REMY la commission animation du village
- ❖ Christelle VANHERSECKE la commission enfance/jeunesse

Et Michel DEMEURE, conseiller délégué, qui anime la commission environnement/travaux.

Monsieur le Maire animera les commissions Développement durable/développement économique ainsi que la commission Informations/Communication

Chaque élu peut participer à ces réunions qui seront, en fonction des thèmes, élargies à des personnes « ressources » habitants ou non à Wannehain. Les élus qui ne l'ont pas fait sont invités à se rapprocher des animateurs (adjoints et/ou conseiller délégué) pour indiquer leur souhait de participer à ces réunions.

4 Délégation Education, Enfance, Jeunesse

4.1 POINT SUR L'ÉCOLE

M. Le Maire et M. KHATIR se sont rencontrés aujourd'hui.

Tous les élèves devraient reprendre le chemin de l'école dès ce lundi.

4.2 POINT SUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La municipalité continuera de proposer les 2S-2C pour venir alléger les classes de manière ponctuelle.

5 Délégation Aménagement Cadre de vie

5.1 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU P.L.U. (POUR AVIS)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'historique du Plan Local d'Urbanisme de la commune de WANNEHAIN approuvé le 07 août 2008, mis à jour le 30 mars et le 28 avril 2009, modifié le 16 juillet 2009, le 17 juin et le 19 septembre 2013, le 17 mars 2014, le 19 décembre 2017, et révisé le 19 décembre 2019.

Il présente ensuite le projet global de modification simplifiée du PLU pour erreur matérielle.

Vu le Plan Local d'Urbanisme,

CONSIDERANT qu'il apparaît nécessaire de procéder à la modification du PLU pour les motifs suivants :

La présente procédure de modification simplifiée est engagée afin de corriger une erreur matérielle au plan de zonage avec la présence d'une zone UE qui n'existe pas au règlement. La mention de cette zone UE doit être supprimée seule existe la zone à urbaniser 1AUE.

Ces évolutions du document d'urbanisme n'entraînent aucune modification du PADD et n'induisent aucune évolution des droits à construire.

CONSIDERANT que au vu de ces éléments cette évolution du PLU s'inscrit dans les champs d'application des articles L.153-45 et L.153-47 du code de l'urbanisme régissant la modification simplifiée.

Les modalités de la mise à disposition du public sont définies dans l'arrêté n° 13 du 04 juin 2020 portant prescription de la modification simplifiée du PLU de la commune.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

Un Conseil Municipal exceptionnel présidé par Anne-Sophie MOREAU se tiendra le 23 juillet pour approuver la modification du P.L.U.

5.2 CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS (POUR AVIS)

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation électrique du réseau, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer une

La municipalité facilite le retour à l'école...

Plan Local d'Urbanisme : une correction plus qu'une modification...

convention avec ENEDIS instaurant un droit de servitude consenti à ENEDIS sur les parcelles ZE 0237 et ZE 0240.

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation électrique du réseau, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer une convention avec ENEDIS instaurant un droit de servitude consenti à ENEDIS sur les parcelles ZE 0237 et ZE 0240.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

5.3 DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SIDEN-SIAN (POUR AVIS)

Pour représenter la commune Monsieur le Maire propose au conseil de désigner Michel DEMEURE ; Grand électeur au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

5.4 DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA F.E.A.L. (POUR AVIS)

Pour représenter la commune auprès de la F.E.A.L Monsieur le Maire propose au conseil de désigner Michel DEMEURE en qualité de délégué titulaire et lui-même en qualité de délégué suppléant.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

5.5 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE (POUR AVIS)

Monsieur le Maire propose au conseil de désigner Michel DEMEURE en qualité de correspondant « Défense » de la commune.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

5.6 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Michel DEMEURE fait un point des travaux en cours et des travaux à prévoir pendant l'été.

Entretien des espaces verts en cours (concours des villages fleuris)

Réunion commission travaux le jeudi 17 juin : la commission peut être ouverte aux personnes extérieures pour avis et échange

Prochaine réunion après le 14 juillet : tour du village pour observer les améliorations à faire (trottoir, éclairage, piste cyclable...)

Travaux :

- vitesse dans le village : matérialisation au sol du « 30 » rue de France
- voirie pour la route de Bachy (après le lotissement jusqu'à la limite avec Bachy) / perturbation donc mise en place d'une déviation
- sol de la salle d'activité refait entièrement (dalle +revêtement) en juillet et août
- demande de subvention pour des feux intelligents aux abords de l'école (ferme Lemaire et sortie du virage)
- demande de subvention pour l'installation de signalétique aux abords de l'école « 2 figurines et 2 crayons »

*Travaux de sécurisation
routière du village*

6 Délégation Finances et Administration

6.1 DECISION MODIFICATIVE N°1 (POUR AVIS)

Monsieur Alain FOURNIER, adjoint aux finances, présente au conseil municipal le projet de décision modificative n°1 annexé à la délibération :

Imputations	Budget précédent	Modification	Nouveau budget	Libellés
2188. D- RE	372 936.30 €	-2 300.00 €	370 636.30 €	Autres
10226. D- RF	1 800.00 €	2 300.00 €	4 100.00 €	Taxe d'aménagement

Avis du Conseil Municipal :Favorable à l'unanimité

6.2 PRIME AUX SALAIRES DANS LE CADRE DE LA CONTINUITÉ DE SERVICE (POUR AVIS)

Dans le cadre de la continuité de service pendant la période de confinement puis la période de déconfinement, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour octroyer une prime de 100€ à celles et ceux qui répondent à l'un de ces deux critères :

- Avoir participé au plan de continuité de service du 23 mars au 30 avril.
- Avoir participé, et selon leur durée hebdomadaire de travail de base, à la reprise du service public du 04 mai au 19 juin

Pour les agents qui ont été en contact avec les enfants de soignants et aidants pendant la première période, la prime sera majorée de 100€.

Il est donc proposé aux élus d'octroyer une prime de 100€ à 9 personnes, une prime de 200€ à trois personnes. Trois salariés ne répondant pas aux critères ne bénéficieront pas de cette prime.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité

6.3 DESIGNATION D'UN COORDINATEUR COMMUNAL DANS LE CADRE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION (POUR AVIS)

Monsieur le Maire informe le conseil du lancement de la campagne de recensement 2021. Cette campagne se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Le conseil désigne Jean-Luc Lefebvre, Maire comme coordonnateur communal responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Avis du Conseil Municipal Favorable à l'unanimité

7 Informations / Questions diverses

Pas de feu d'artifice cette année

Rendez-vous mardi 23 juin chez le notaire pour acheter le terrain (au prix d'achat de la CCPC) de 1 353 M2 sur la Zone d'Activités pour stocker le matériel municipal.

Pas de feu d'artifice cette année.

Demande de l'APE pour un moment de convivialité : pas possibilité dans l'école conformément au protocole COVID

Prochain conseil municipal : jeudi 2 juillet à 20h

La séance est levée à 22h00